

Initiatives ministérielles

doté, le plan de travail est disponible, mais l'APECA dit non.

Le récent changement apporté au programme d'action de l'APECA touche toutes les demandes présentes et futures, et les nouvelles règles empêchent d'adopter ce plan. Donc, pas d'argent, pas de mine, pas d'emplois.

Je voudrais rappeler à la Chambre le rapport de Grandpré dont on a fait grand bruit lorsqu'il est paru. Il a coûté 1,5 million au gouvernement. Si je me rappelle bien, le groupe en question était surtout composé de gens d'affaires et il y avait un représentant du monde ouvrier. Les intéressés se sont entendus pour dire que des modifications s'imposaient dans le domaine de la formation et qu'on devait prévoir également un filet de sécurité en cas de chômage. Sauf erreur, ils ont considéré que ce filet, c'était l'assurance-chômage et que les programmes de formation constituaient un tremplin. Cependant, ils ont formulé une recommandation fort importante. Ils ont affirmé que la formation devait être financée séparément et non à même la caisse de l'assurance-chômage, comme c'est maintenant le cas.

Je croyais que l'objectif du groupe de travail n'était certes pas de soumettre un rapport dont le gouvernement ne ferait aucun cas, mais bien de faire avancer les choses. Lorsqu'on verse 1,5 million de dollars pour obtenir des recommandations qu'on ne suit pas, je ne sais pas trop quoi penser.

Je m'inquiète également de la décision du gouvernement de ne pas apporter sa contribution à la Caisse d'assurance-chômage en aval. Qu'est-ce qui se cache derrière tout cela? Vous vous rappelez sûrement que dans son budget, le ministre des Finances a reconnu que le taux de chômage national moyen allait passer de 7,7 p. 100 à 8,5 p. 100, soit une augmentation de 10 p. 100, à la suite de la mise en oeuvre de ce budget.

Penchons-nous maintenant sur la taxe proposée sur les produits et services. C'est là un autre clou dans le cercueil. Le ministre des Finances prédit que la TPS entraînera une augmentation de l'inflation variant entre 2,5 p. 100 et 3 p. 100. Ce n'est pas là une perspective très réjouissante.

Permettez-moi de passer en revue une fois de plus certaines de nos réserves. Tout d'abord, le projet de loi C-21 représente un abus de confiance. Il viole une promesse solennelle faite par le gouvernement l'automne dernier. En l'occurrence, on se sert de crédits destinés aux chômeurs pour les consacrer à de la formation en cours d'emploi qui n'existe pas dans les régions rurales du pays et n'y sera jamais offerte. Il tend à imposer les

mêmes règles du jeu à tous comme on le prévoyait dans l'Accord de libre-échange ce qui est à l'avantage des États-Unis, ce qu'on a laissé entendre plus tôt ce matin. Le projet de loi frappe durement les gens qu'il était censé protéger.

Le gouvernement agit sans avertir ni consulter les intéressés. Cette mesure a été annoncée brutalement, sans avertissement. Je sais que Terre-Neuve n'a pas été consultée. C'est une mesure qui ébranle les fondements mêmes de notre système de sécurité sociale. Les Canadiens tiennent énormément au programme de l'assurance-chômage. Or, la décision du gouvernement va à l'encontre de toutes leurs attentes, et cela alors que des hausses de 10 p. 100 du taux de chômage et de 3 p. 100 du taux de l'inflation pointent à l'horizon. Nous ne savons pas encore quels seront les quotas de pêche à Terre-Neuve, mais les perspectives économiques des prochaines années sont lugubres selon d'autres indicateurs.

Le gouvernement tente de privatiser un programme qui est un droit reconnu par la Constitution. Ce n'est pas branché. Comme tous mes collègues, je pourrais poursuivre encore longtemps car beaucoup de gens écoutent ce nous disons à la Chambre aujourd'hui et 8 000 d'entre eux ont signé une pétition pour me dire qu'ils veulent être entendus. J'espère qu'ils le sont. J'ai siégé au comité, et des quelque 200 mémoires qui lui ont été présentés, 90 p. 100 ont dénoncé cette mesure—80 p. 100 étaient carrément contre—et seulement 10 p. 100 lui étaient plus ou moins favorables.

• (1250)

Je termine sur une note passablement sombre. Dans une vie antérieure, j'ai été navigateur. Et tous les navigateurs vous diront qu'il y a un certain pavillon à surveiller en mer. Je parle du Code international des signaux. Quand le pavillon *uniform* est hissé, c'est, en langage international, un signal de détresse. Les marins portent attention à ces signaux. Lorsqu'un marin croit que quelqu'un essaie de lui faire comprendre quelque chose, il vérifie sa position, la profondeur de l'eau, sa direction et sa vitesse pour s'assurer qu'il ne se dirige pas vers des problèmes insolubles.

J'ai un conseil à donner au premier ministre. M. le premier ministre, le Canada rural a hissé un pavillon et le pavillon *uniform* en dessous, attention!

M. McCreath: J'ai écouté très attentivement le député de Bonavista—Trinity—Conception qui s'est illustré dans sa carrière de marin. Je sais que les talents de conteurs des marins sont bien connus. J'ai l'impression que le député nous en a conté quelques-unes aujourd'hui et je ne serais pas étonné, d'après ce qu'il vient de dire, qu'il